

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 17 mars 2025, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Régulariser l'implantation du garage existant et de l'atelier projeté qui deviendrait en cour avant suivant la construction de la résidence.

- ✓ **Adresse :** 2-580, route Trans-Comté

2^e DEMANDE

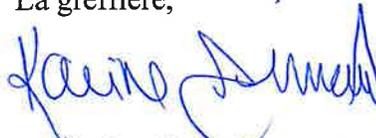
- ✓ **Nature et effet :** Permettre une enseigne à éclat sur le territoire de la Ville de Montmagny.

- ✓ **Adresse :** 45, avenue du Bassin Nord

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 27^e jour du mois de février deux mille vingt-cinq.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate